



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

Construisons l'avenir avec l'Afrique

La Stratégie du BMZ pour l'Afrique



Sommaire

I. Un partenariat stratégique : la coopération dans un monde en pleine mutation	4
Le contexte : le poids croissant de l’Afrique dans le monde	5
L’attitude : respect et réciprocité, valeurs et intérêts, politique de développement féministe	6
II. Un avenir durable : les priorités de la coopération au développement	8
Le développement économique durable, l’emploi et la prospérité	9
La <i>transition juste</i> : la transformation socio-écologique de l’économie, la conservation des bases existentielles naturelles, l’énergie et les infrastructures	10
L’emploi, le commerce équitable, les migrations et la transformation numérique	13
L’éradication de la pauvreté et de la faim et la mise en place d’une protection sociale	17
La santé et la prévention des pandémies	19
La politique de développement féministe et l’égalité des genres	21
L’État de droit, la démocratie, les droits humains et la bonne gouvernance	24
La paix et la sécurité	27
III. L’union fait la force : les partenaires et les instruments de la coopération	30

I. Un partenariat stratégique : la coopération dans un monde en pleine mutation

Le monde est en pleine mutation. On assiste à un déplacement des poids démographiques, politiques et économiques. Les crises mondiales s'exacerbent mutuellement et posent des questions urgentes : concernant l'éradication de la faim, de la pauvreté et des inégalités, ainsi que les manières de parvenir à une prospérité partagée responsable au niveau social et écologique ; concernant la maîtrise des crises climatiques et hydrologiques, l'extinction d'espèces et les pandémies ; concernant l'avenir de la coopération mondiale basée sur des règles et l'égalité des genres. Elles soulèvent les questions des préalables à un monde pacifique, plus sûr et plus juste. La guerre d'agression menée par la Russie envers l'Ukraine a déclenché un tournant historique. Des violations du droit international, des rivalités croissantes entre grandes puissances et un nationalisme montant en puissance exercent des pressions sur l'ordre international basé sur le droit.

Les États africains sont frappés de plein fouet par les crises multiples. En même temps, leur rôle est décisif pour trouver des réponses aux défis susmentionnés. En leur qualité de continents voisins présentant des liens historiques, géographiques et culturels, l'Afrique et l'Europe sont des partenaires prédestinés. Ces deux continents ont un fort intérêt envers, d'une part, un ordre mondial basé sur les règles du droit international et la Charte des Nations unies et, d'autre part, un développement pacifique, juste et durable. L'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) ont souscrit à la fois à la promotion des principes démocratiques et à la sécurité et la stabilité.

Le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) met son travail au service d'un partenariat économique et

politique étroit entre l'Europe et l'Afrique reposant sur des valeurs et intérêts communs. Avec sa Stratégie pour l'Afrique, faisant partie de la politique pour l'Afrique allemande et européenne, il poursuit trois objectifs généraux, à savoir :

1. accompagner les objectifs de développement définis par l'Union africaine (UA) et ses États membres par des politiques structurelles, dans l'optique que le continent déploie ses potentiels considérables et devienne plus résilient ;
2. œuvrer avec les partenaires africains à la transformation mondiale vers une vie décente en sécurité pour tou.te.s dans un environnement intact ;
3. coopérer de manière solidaire et visible avec ce continent voisin en temps de crise.

Inscrivant sa Stratégie pour l'Afrique dans le cadre des Lignes directrices de la politique africaine du Gouvernement fédéral allemand, le BMZ coopère étroitement avec les autres ministères allemands.

Il comprend sa coopération avec l'Afrique comme faisant partie de la mission qui consiste à faire progresser l'Agenda 2030, signé par les États membres des Nations unies, avec ses 17 Objectifs de développement durable en « ne laissant personne de côté ».

La coopération avec des pays africains représente également une contribution essentielle à une politique de sécurité intégrée. Créant des réseaux et des alliances, elle renforce la coopération multilatérale à une période où s'exacerbe la confrontation sur les valeurs et les zones d'influences. Elle oppose au narratif de la division du monde

l'approche positive de l'aménagement : cette approche n'exclut ni menace, mais au contraire persuade et intègre.

En outre, cette coopération apporte une contribution à l'Agenda 2063 de l'UA et à ses visions (« L'Afrique que nous voulons »), au partenariat entre l'UE et l'Afrique et aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Par ailleurs, elle contribue

à réaliser l'engagement volontaire du Gouvernement fédéral allemand qui consiste à apporter un appui ciblé aux Pays les moins avancés (PMA), étant donné que 33 du total de ces 46 pays se trouvent en Afrique. Consacrer 0,2 pourcent du revenu national brut (RNB) aux PMA est un objectif international d'importance pour le Gouvernement fédéral allemand.

Le contexte : le poids croissant de l'Afrique dans le monde

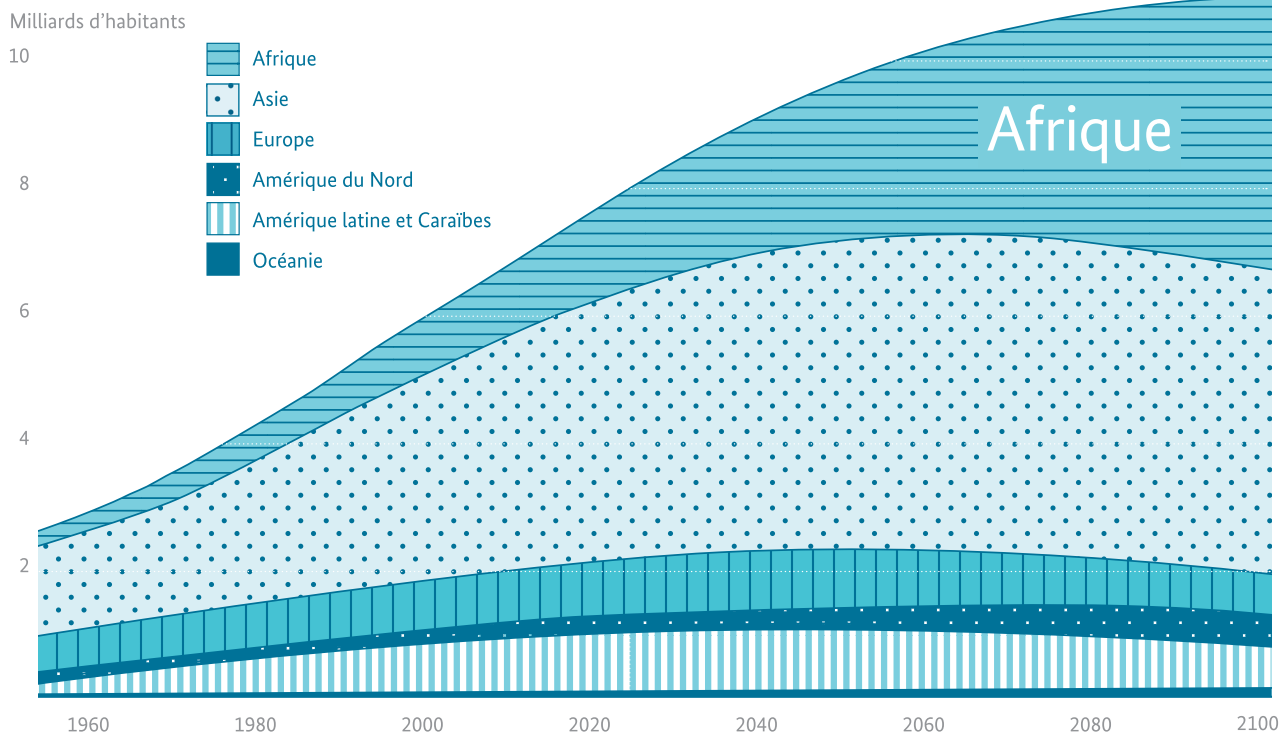
L'Afrique est un continent extrêmement divers sur les plans géographique, culturel, politique, économique et historique. L'ensemble des pays africains ont en commun un dynamisme considérable. D'ici 2050, l'Afrique pourrait compter 2,5 milliards d'habitants et représenter un quart de la population mondiale. La population urbaine à elle seule triplera d'ici 2050, le nombre de mégavilles sera multiplié par cinq. Les classes moyennes sont en croissance à l'image des attentes envers le développement économique et la participation politique. Les ressources naturelles comptent également parmi les richesses de ce continent. Son potentiel est immense en matière d'énergies renouvelables et de production agricole, de gisements de matières premières d'importance stratégique et de débouchés en croissance. Ces dernières années, l'Union africaine (UA) et d'autres institutions africaines ont considérablement gagné en importance et contribué à la poursuite de l'intégration du continent. Ceci accroît le poids géopolitique de l'Afrique dans le monde.

L'Afrique imprimera sa marque au XXI^e siècle. Les perspectives que l'on offrira à la nouvelle génération de jeunes - la plus grande de tous les temps - seront déterminantes pour que cette jeunesse puisse déployer sa puissance dans un sens positif. La compatibilité de la croissance avec le climat sur ce continent a des impacts sur l'ampleur des futurs phénomènes météorologiques extrêmes dans le monde entier. Sur 193 États membres de l'ONU, 54 sont africains : les alliances qu'ils formeront et comment ils seront gouvernés influenceront

également sur l'avenir de la démocratie et de la coopération mondiale.

En conséquence, un bon développement de ce continent et des partenariats empreints de confiance sont dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Union européenne (UE). Ces deux éléments requièrent un dialogue politique intense, aux côtés d'investissements financiers. Cela fait longtemps que les pays européens ne sont plus les seuls partenaires. Outre les États du G7, on compte au rang de ceux qui s'engagent en Afrique en premier lieu la Chine, mais aussi la Turquie ou les pays du Golfe. Ils construisent des infrastructures tout en aspirant à avoir accès aux matières premières, aux marchés et à l'influence politique. La Russie livre de plus en plus d'armes et fournit des troupes de mercenaires. Pour les gouvernements africains, cette situation ouvre des options supplémentaires. La politique allemande de développement est confrontée au défi de trouver des réponses différenciées et flexibles. Ces dernières tiennent compte des intérêts des pays africains, de leur vision du monde et de leurs conceptions économiques, politiques et sociétales. Simultanément, le Gouvernement fédéral allemand attend de la part de ses partenaires qu'ils respectent et protègent les droits humains et le droit international. Dans l'ensemble, l'objectif poursuivi devrait être de proposer des offres attrayantes pour le développement et d'honorer les promesses déjà faites.

La croissance démographique en Afrique par rapport à d'autres régions



Source : UN DESA, World Population Prospects

L'attitude : respect et réciprocité, valeurs et intérêts, politique de développement féministe

Respect et réciprocité

Un partenariat repose sur le respect et la réciprocité. Il suppose que l'on soit prêt à accepter des changements structurels de part et d'autre, à reconnaître les priorités de de l'autre et à s'y engager. Par conséquent, le BMZ défend un droit de parole adapté des États africains et de l'UA dans les forums multilatéraux.

Les priorités, initiatives et institutions africaines représentent la base de la coopération. Le BMZ tient à faire davantage entendre les voix et positions africaines en Allemagne et en Europe. Il investira encore plus dans des formats d'échanges et le dialogue politique. Au-delà de la politique et de l'économie, il mise sur l'intensification des

rencontres, en particulier entre jeunes. Il fait la promotion de partenariats au niveau communal et au sein de la société civile, ainsi que des échanges d'expert.e.s, de futurs cadres et de volontaires.

Une réflexion approfondie des répercussions du colonialisme est considérée par le BMZ comme la base d'un dialogue sincère ouvert. Entendant éviter le paternalisme, il mène des réflexions critiques sur sa compréhension du bon développement. Il veille à une culture de la diversité dans les organisations et à la promotion de la diversité des collaborateur.trice.s au sein du Ministère et de ses organismes d'exécution, ainsi que chez ses partenaires. En tant que partie du Gouvernement fédéral allemand, il entend œuvrer à éradiquer les asymétries existantes, par exemple dans la

politique commerciale ou agricole ou à travers des réglementations pour une migration juste axée sur le développement. Dans l'opinion publique allemande, le BMZ entend contribuer à véhiculer l'image de l'Afrique comme étant un continent qui dispose d'une diversité et de potentialités considérables pour résoudre les défis mondiaux communs. Maîtriser la crise climatique, conserver la diversité biologique et garantir l'alimentation pour une population mondiale croissante sont voués au succès uniquement si l'on associe l'Afrique.

Valeurs et intérêts

Dans sa coopération avec l'Afrique, le Ministère reste fidèle à des valeurs et intérêts communs. Les droits humains, l'État de droit, la démocratie et les normes au niveau social et de la durabilité, ainsi que l'égalité des genres sont tout autant inscrits dans les Objectifs de développement durable de l'ONU que dans l'Agenda 2063 de l'UA.

La majorité des Africain.e.s partage la conviction que la démocratie propose le cadre le plus adapté au progrès sociétal ; toutefois, tous les gouvernements n'en font pas la base de leur politique. Une part croissante des pays partenaires africains du BMZ est désormais qualifiée d'autocraties modérées. Pour le BMZ, ceci implique de formuler une politique claire d'intérêts guidée par des valeurs et de continuer à promouvoir les bases institutionnelles et sociétales de la participation démocratique. Il apportera un soutien particulier aux efforts du partenaire visant à renforcer la démocratie, l'État de droit et le respect des droits humains. En même temps, il suivra avec attention l'évolution des conditions de gouvernance dans ses pays partenaires en vue d'adapter éventuellement ses portefeuilles-pays. À cet égard, il convient également de peser le pour et le contre d'intérêts supérieurs (protection des biens publics mondiaux, stabilité) et de parler ouvertement de conflits entre les objectifs. Dans des cas particuliers, il faut justifier les raisons et les modalités exactes de son engagement se poursuivant dans des situations qui se détériorent, comme le soutien apporté à des forces prodémocratiques. Une force de la coopération allemande est d'impliquer les institutions de la société civile et décentralisées qui jouent souvent un rôle de contrepoids critique dans leur pays face au gouvernement national.

Le Ministère étend de manière ciblée ses relations avec des décideur.euse.s novateurs et entend promouvoir les potentiels de la jeune génération. La coopération avec le secteur privé demeure un pilier porteur d'innovations et de changements sociétaux. Des partenariats entre des villes et des communes renforcent les acteurs réformateurs au niveau communal.

L'action du BMZ intervient pour éviter qu'un corollaire non recherché soit la stabilisation de forces autoritaires, l'exacerbation, voire même l'émergence de conflits (principe de « ne pas nuire »). Dans la mesure où il est inévitable de travailler avec des forces autoritaires et que c'est indiqué dans un cas particulier, il convient de peser soigneusement le pour et le contre de la manière, des partenaires et de la durée pour laquelle cette coopération est judicieuse. Ceci peut être le cas lorsqu'il s'agit de soutenir des groupes particulièrement vulnérables ou de préoccupations mondiales d'importance telles que la protection du climat, la conservation des bases naturelles de la vie ou la maîtrise de maladies infectieuses.

Politique de développement féministe

Une politique de développement féministe est le modèle pour tous les domaines de la coopération allemande au développement, également dans sa collaboration avec l'Afrique. Ainsi, le BMZ axera sa politique dans l'esprit de l'Agenda 2030 de manière conséquente sur l'éradication des inégalités structurelles entre les genres et au sein de la société. Avec des pays partenaires africains, il tient à intégrer dans la collaboration la participation politique, sociale et économique des femmes et des filles en tant qu'objectifs politiques concrets. L'objectif poursuivi par la politique de développement féministe du BMZ est de mettre fin sur le long terme aux inégalités structurelles, aux inégalités de traitement et aux discriminations. Ceci inclut aussi d'éviter de perpétuer des structures racistes et des continuités coloniales et de s'investir en faveur des groupes marginalisés, tels que les personnes en situation de handicap, les autochtones ou les personnes LGBTQI+, et de leurs droits.

II. Un avenir durable : les priorités de la coopération au développement

Le BMZ accompagne de manière structurelle les objectifs de développement définis par l'Union africaine et ses États membres. En outre, il entend renforcer ce continent voisin de manière solidaire et visible en période de crise et œuvrer avec des partenaires africains à la transformation mondiale vers une vie décente en sécurité pour tou.te.s dans un environnement intact.

Le BMZ travaillera principalement dans les six priorités stratégiques suivantes :

→ **Le développement économique durable, l'emploi et la prospérité**

La transition juste : la transformation socio-écologique de l'économie, la conservation des bases existentielles naturelles, l'énergie et les infrastructures

L'emploi, le commerce équitable, les migrations et la transformation numérique

→ **L'éradication de la pauvreté et de la faim et la mise en place d'une protection sociale**

→ **La santé et la prévention des pandémies**

→ **La politique de développement féministe et l'égalité des genres**

→ **L'État de droit, la démocratie, les droits humains et la bonne gouvernance**

→ **La paix et la sécurité**

Le développement économique durable, l'emploi et la prospérité

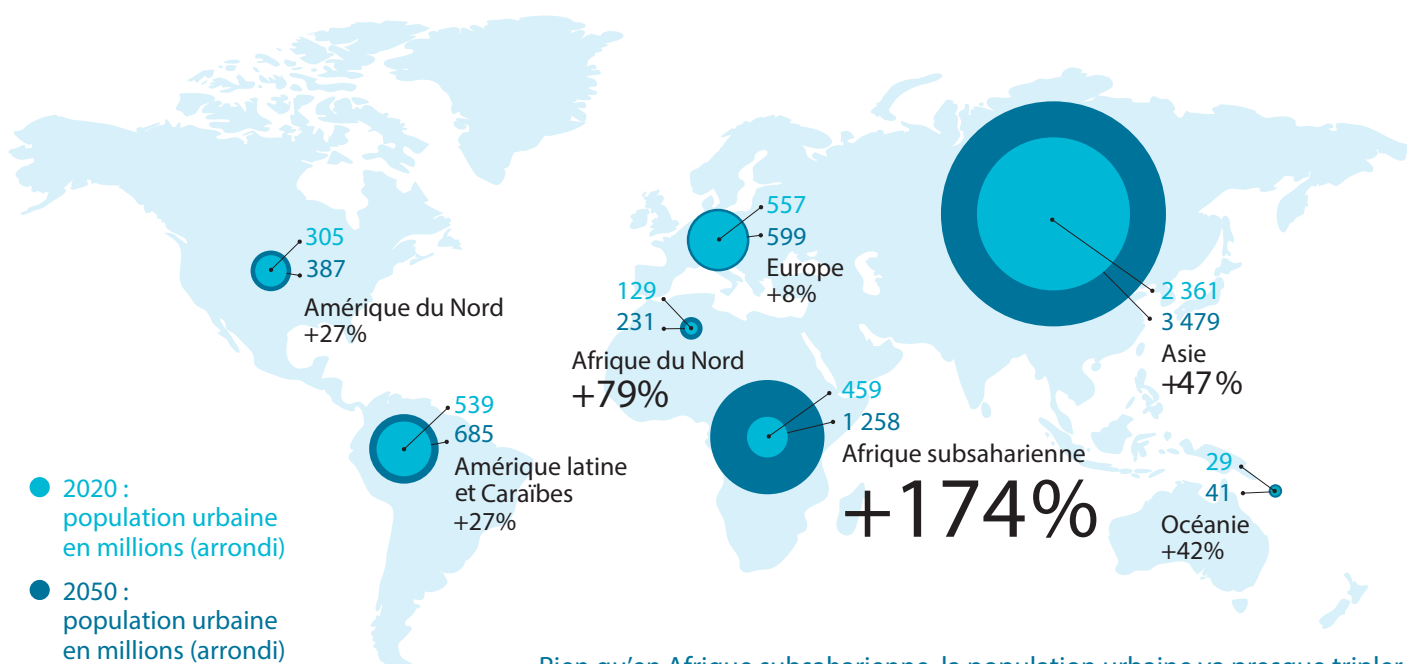
Les États africains sont confrontés au grand défi qui consiste à créer des perspectives pour une population connaissant une croissance historique sans précédent, et ceci à l'époque des crises climatique et de la biodiversité qui les frappent de plein fouet, en dépit de leurs émissions de gaz à effet de serre faibles comparées à l'échelon international. 25 millions d'emplois supplémentaires doivent être créés chaque année tandis qu'il est nécessaire de procéder à une transformation matérielle considérable des secteurs économiques existants et à la mise en place de nouveaux secteurs.

Par le passé, l'extension des infrastructures, de la production d'énergie, de la mobilité, de l'industrie, de l'agriculture et avant tout également des services sociaux a toujours mené à un accroissement des émissions de gaz à effets de serre et des dégradations de l'environnement. Forte de sa richesse en ressources naturelles et des technologies disponibles aujourd'hui, l'Afrique est en mesure de devenir la première région au monde menant à bien une « transition juste », c'est-à-dire qui combine prospérité économique et durabilité écologique avec la justice sociale et la création d'emplois de qualité.

Le préalable à une transition juste est de considérer de manière conséquente les dimensions économique, écologique et sociale comme formant un tout. De nouvelles formes de coopération entre les pays industrialisés et les pays en développement doivent accompagner une transformation de l'économie qui soit accélérée et simultanément juste sur le plan écologique. Ceci nécessite une politique structurelle accroissant la création de valeur locale, accélérant l'intégration politique et économique du continent, lui accordant une place juste dans les relations commerciales mondiales et aménageant de manière responsable des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Perspectives de l'urbanisation mondiale

Croissance en pourcentage entre 2020 et 2050



- 2020 : population urbaine en millions (arrondi)
- 2050 : population urbaine en millions (arrondi)

Source : UN DESA, World Urbanisation Prospects

Rien qu'en Afrique subsaharienne, la population urbaine va presque tripler dans quelques décennies ; dans les pays industrialisés, une croissance urbaine de cette ampleur a mis plusieurs siècles.

La transition juste : la transformation socio-écologique de l'économie, la conservation des bases existentielles naturelles, l'énergie et les infrastructures

En comparaison mondiale, l'Afrique n'a guère émis à ce jour d'émissions de gaz à effet de serre ni profité des avantages de l'économie carbonée. En même temps, de nombreux pays ne disposent pas des moyens leur permettant de s'adapter aux répercussions des phénomènes climatiques extrêmes déjà ressentis aujourd'hui.

D'ici 2040, rien que la population urbaine devrait tripler pour dépasser le 1,5 milliard de personnes : la majorité des infrastructures nécessaires n'existe pas encore. À ce jour, près de la moitié des Africain.e.s n'a pas accès à l'électricité. Si l'Afrique suivait la voie fossile du développement des pays industrialisés, les conséquences écologiques seraient dramatiques, pour l'Afrique et le reste du monde. En conséquence, il s'agit d'une question de justice qui est dans l'intérêt de l'Europe d'aider le continent africain dans la transition juste. Le BMZ poursuit ces objectifs avec des approches pour la protection, l'utilisation et la restauration des écosystèmes ; pour des villes durables inclusives ; pour la mise en place de systèmes énergétiques qui valorisent les potentialités considérables de l'Afrique en tant que continent des énergies renouvelables. En même temps, il fait progresser à l'échelon mondial des mécanismes efficaces de gestion des dommages climatiques et environnementaux. Il mise à cet égard sur de vastes alliances.

En particulier, le BMZ

➔ **poursuivra la transition juste au sein de nouveaux Partenariats pour le climat et le développement**

Le BMZ coopère au sein de nouvelles initiatives d'alliance, comme les *Partenariats pour le climat et le développement (P+)* bilatéraux et les *Partenariats pour une transition énergétique juste* (Just Energy Transition Partnerships -JETPs) en concertation avec les autres ministères compétents avec des États faisant preuve d'ambition climatique au niveau du développement résilient et neutre pour le climat et juste d'un point de vue social, entre autres dans les domaines de l'énergie, du développement urbain, de l'économie circulaire, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

➔ **soutiendra la transformation socio-écologique des systèmes économiques et la croissance durable**

Le Ministère apporte son soutien à ses pays partenaires dans la conception durable au niveau social et écologique de leurs politiques économique et financière. Ceci concerne des thèmes tels que la diversification, la transformation locale des matières premières, l'adaptation aux changements

climatiques, l'amélioration des conditions-cadres politiques ou la durabilité du secteur financier (*finance durable*).

➔ **élaborera des villes et systèmes énergétiques dans le respect du climat et de la justice sociale**

Le BMZ fait la promotion des investissements dans l'extension des infrastructures urbaines durables. Par exemple par le biais du fonds *Cities Climate Finance GAP Fund* (Gap Fund), de la facilité *C40 Cities Finance Facility* (CFF) et de partenariats communaux. Dans le but de faire avancer l'extension des énergies renouvelables et de renforcer de manière significative leur part dans le mix énergétique, le BMZ s'engage dans des partenariats multidonateurs tels qu'*Energising Development* (EnDev) ou le programme *Global Energy Transformation Programme* (GET.pro). Il contribue au *Fonds pour l'énergie durable en Afrique* (SEFA) de la *Banque africaine de développement* (BAD) et renforce le Partenariat Afrique-UE pour l'Énergie. Dans le cadre de l'initiative de l'Équipe Europe intitulée *Initiative Afrique-UE pour l'énergie verte*, il apporte sa contribution aux objectifs suivants : *100 pourcent d'accès à l'énergie d'ici 2030* et *100 pourcent de décarbonation d'ici 2050*. Le BMZ soutient dans les pays africains la mise en place d'installations pilotes de production d'hydrogène vert.

→ utilisera les ressources naturelles de manière responsable et fera la promotion de chaînes d'approvisionnement durables

Le BMZ aide ses partenaires à créer les conditions-cadre réglementaires propices à l'utilisation responsable des ressources naturelles. Il s'investit pour l'exploitation et la transformation des matières premières minérales critiques comme le tantale ou le cobalt dans le respect des droits humains, et des normes sociales et environnementales tout au long la chaîne d'approvisionnement. Au sein de vastes alliances avec le secteur privé et la société civile, il s'engage pour une production de matières premières agricoles économes en ressources et sans déforestation (p. ex. pour le cacao, le caoutchouc et l'huile de palme). Au niveau européen, il plaide pour une réglementation renforcée des exportations de déchets électriques et textiles et encourage l'économie circulaire.

→ fédérera la protection des écosystèmes et le développement économique

Le BMZ encourage les approches participatives au croisement du développement économique, de la protection de la nature et de la biodiversité, des droits humains et des financements de long terme. Il promeut les initiatives africaines pour la protection et la restauration des forêts, (p. ex. l'Initiative pour la restauration des forêts et paysages forestiers africains (AFR100). Il vise une meilleure coordination entre les fonds et initiatives environnementaux

internationaux et son engagement bilatéral. Des initiatives phares sont, p. ex., le fonds du patrimoine naturel *Legacy Landscapes Fund* qui finance des aires protégées, le *Fonds Blue Action* pour la protection des mers et du littoral, le *Fonds mondial pour les récifs coralliens* ou l'*Initiative Grüner Wert* visant à mieux considérer la valeur économique de la nature en Afrique. À travers son engagement bilatéral, le BMZ apporte aussi son soutien à la *Grande Muraille Verte* au Sahel.

→ étendra la protection face aux risques climatiques, renforcera l'adaptation et la résilience climatique

Le BMZ s'engage pour le *Bouclier mondial contre les risques climatiques*, lancé lors de la présidence allemande du G7 avec les 58 États particulièrement vulnérables au changement climatique (V20). Il doit apporter une aide en cas de catastrophe et contribuer à la sécurité sociale. Ce bouclier fédérera des approches existantes relatives à des plans de prévention comme la couverture de risques (*African Risk Capacity*, ARC) tout en mobilisant des fonds additionnels. L'adaptation au changement climatique est au cœur d'une initiative de l'Équipe Europe pour la promotion de l'adaptation et la résilience en Afrique. De plus, le BMZ soutient des initiatives d'adaptation africaine comme celle de l'UA, le nouveau pilier climatique du Fonds africain de développement de la BAD et l'utilisation de solutions basées sur la nature.

Partenariats pour le climat et le développement (P+) et Partenariats pour une transition énergétique juste (*Just Energy Transition Partnerships*, JETPs)

Des Partenariats pour le climat et le développement (P+) bilatéraux apportent leur soutien à des États ambitieux en termes climatiques, tels que le Rwanda et le Kenya, dans la transition vers une économie résiliente face au climat et climatiquement neutre. Aux côtés des donateurs bilatéraux et des banques multilatérales de développement, c'est avant tout le secteur privé qui

est impliqué. On trouve, en premier lieu, des instruments de financement novateurs durables et le conseil politique, le renforcement des capacités institutionnelles et la coopération technologique. Des Partenariats pour une transition énergétique juste (JETPs) ont pour but d'amortir les risques sociaux de la transition écologique et d'accroître ainsi son acceptation sociétale. Avec

l'Afrique du Sud, qui couvre la majorité de ses besoins en énergie avec du charbon, l'Allemagne, l'Union européenne, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis sont convenus d'un JETP qui fait la promotion de l'extension des énergies renouvelables et apporte son soutien, en collaboration avec le secteur privé, aux salarié.e.s du secteur minier affectés par la sortie du charbon.

Promouvoir l'hydrogène vert

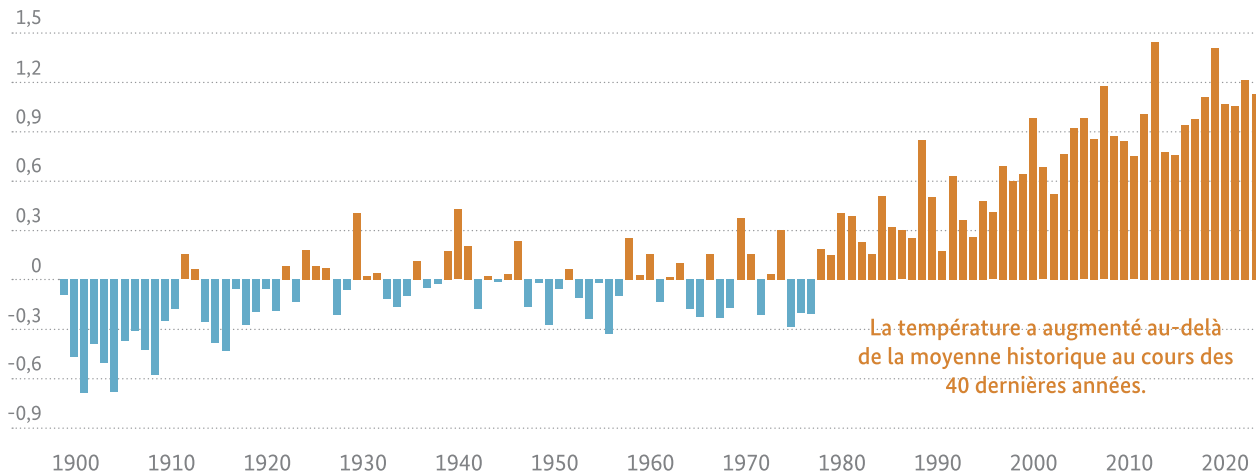
Avec le Ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat, le BMZ a fondé une plateforme pour la mise en place d'une industrie de l'hydrogène vert. *Le Fonds de développement PtX* a pour but d'encourager la production d'hydrogène vert en Afrique et la mise en place d'économies locales de l'hydrogène. Cet engagement doit bénéficier

aux populations sur place avec la prise en considération des aspects sociaux et écologiques. De plus, le BMZ apporte une contribution à la Stratégie nationale de l'hydrogène du Gouvernement fédéral allemand. L'hydrogène vert est la base des carburants et combustibles climatiquement neutres. Il aide à décarboner les industries (acier, chimie) et sert à stocker

l'énergie. En Afrique, le BMZ coopère déjà avec le Maroc, la Tunisie, l'Afrique du Sud et l'Algérie en matière d'hydrogène et apporte son soutien à la mise en place d'installations pilotes et de référence. Des alliances pour l'hydrogène ont été signées avec le Maroc et la Tunisie. Par ailleurs, une coopération avec le Kenya est en cours de préparation.

Climat plus chaud : anomalies de température en Afrique, 1901 - 2020

Degré Celsius



Source : Berkeley Earth, Africa's Temperature Anomalies

Conserver la forêt du Congo, premier puits de carbone tropical au monde

Conserver la forêt du Congo, la dernière forêt tropicale intacte, est d'une importance existentielle pour maîtriser le réchauffement climatique. Le BMZ apporte son soutien aux dix pays limitrophes lors de mesures de préservation des forêts et s'engage en faveur d'un soutien politique et financier accru de la part de la

communauté internationale. Il a mis à profit la présidence allemande des initiatives régionales les plus importantes que sont le *Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo* (PFBC) et l'*Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale* (CAFI) dans un triple but : imprimer sa marque à l'agenda politique, négocier des programmes de réformes

avec les pays limitrophes et inciter à des financements supplémentaires. L'élément essentiel à la promotion de la conservation de la biodiversité et de la nature par le BMZ est le respect des droits humains. Un facteur d'une importance primordiale est la protection et le respect des droits collectifs des peuples indigènes.

L'emploi, le commerce équitable, les migrations et la transformation numérique

En moyenne, quatre actifs africains sur cinq travaillent encore dans le secteur informel, souvent sans conditions de travail réglementées ni protection sociale : il s'agit principalement de femmes et de jeunes. L'Afrique exporte encore essentiellement des produits non transformés. Toutefois, les potentiels sont considérables pour faire progresser la diversification des économies et le renforcement des marchés locaux, ainsi que réduire les dépendances critiques. La numérisation et les nouvelles technologies, par exemple en matière d'énergies renouvelables, permettent de nouveaux modèles commerciaux, ainsi que des innovations à pas de géant (*leapfrogging*). La réalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une grande opportunité pour éradiquer des entraves dans le commerce interafricain et créer plus de valeur ajoutée africaine et des millions de nouveaux emplois. En outre, il serait souhaitable de faire progresser une coopération au niveau des migrations qui soit axée sur le développement dans le but de permettre plus de mobilité régionale au sein du continent et des voies de migrations régulières. Tous les domaines ont besoin d'investissements publics et privés significatifs, par exemple dans les infrastructures à faibles émissions et les systèmes agricoles performants, adaptés au climat et générant des emplois de qualité.

En particulier, le BMZ

➔ soutiendra la ZLECAf et aménagera les accords commerciaux dans le sens du développement

Le BMZ fait la promotion du travail du Secrétariat de la ZLECAf, soutient l'élaboration de réglementations et stratégies commerciales, l'extension des infrastructures de vérification de la qualité des produits et des standards, ainsi que l'accélération des procédures douanières. En outre, le BMZ s'engage en faveur d'un aménagement des accords commerciaux et d'investissements entre l'UE et les pays africains (APE) qui facilite le développement, comme convenu avec la ZLECAf. Il s'investit en particulier en faveur d'une création de valeur ajoutée plus élevée en Afrique et préconise d'autoriser des produits semi-finis africains pour l'export vers l'UE. L'objectif poursuivi à long terme est de parvenir à un accord commercial continental entre l'Afrique et l'Union européenne.

La ZLECAf en tant que catalyseur pour la croissance et l'emploi

Selon des prévisions de la Banque mondiale, il serait possible que la zone de libre-échange continentale potentiellement la plus grande du monde permette au commerce interafricain de connaître une augmentation d'ici 2035 allant jusqu'à 81 pourcent, de créer des marchés plus vastes et lucratifs et de promouvoir la mise en place d'industries de transformation locales. Avec une enveloppe s'élevant à ce jour à 79 millions d'euros, l'Allemagne est l'un des premiers donateurs internationaux pour la ZLECAf. Dans une initiative de l'Équipe Europe, elle fait la promotion avec l'UE, la France, la Suède et l'Espagne, de la mise en œuvre de la zone de libre-échange à l'échelon continental, dans les Communautés économiques régionales et dans dix pays pilotes.

➔ **fera progresser les investissements publics et privés dans les infrastructures**

Dans le but de permettre aux partenaires africains de combler les déficits d'investissements conséquents dans les infrastructures durables des transports, de l'énergie, numériques et sanitaires, le BMZ entend mobiliser des investissements en concertation avec la Commission de l'UA, l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et les partenaires européens et multilatéraux. Le BMZ se focalisera en particulier sur la coopération avec le secteur privé et encouragera les financements privés. Il s'engage en faveur de bonnes conditions d'investissements dans le cadre du Compact du G20 avec l'Afrique (CwA).

➔ **créera des emplois de qualité, fera la promotion de secteurs d'avenir**

Le BMZ participe de manière significative à des initiatives telles que l'initiative de l'Équipe Europe *Investir dans les jeunes entreprises en Afrique* qui améliore les conditions de lancement et de croissance des petites et moyennes entreprises et des start-ups. Avec son Initiative spéciale *Emploi décent pour une transition juste* et l'initiative *AfricaConnect*, le BMZ fait, avec le secteur privé, la promotion de la création d'emplois garantissant de bonnes conditions de travail. Il s'engage en particulier dans des secteurs d'avenir tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC), les énergies renouvelables, la culture et l'économie créative et le secteur des start-ups. Des initiatives importantes pour la promotion des innovations sont, à titre d'exemple, le *Partenariat stratégique pour la technologie en Afrique* (SPTA), le *Lab of Tomorrow*, *developpp Ventures* ou *Up-Scaling*. Le BMZ fait progresser la formation professionnelle, également en collaboration avec le secteur privé allemand, et encourage les partenariats entre fédérations et pour la formation professionnelle.

➔ **fera la promotion de la numérisation de l'économie africaine**

Le BMZ tient à promouvoir efficacement l'entrepreneuriat numérique en croissance rapide, par exemple grâce à l'initiative *Make-IT in Africa*, à la mise en place de Centres pour la transformation numérique du BMZ et au renforcement d'initiatives panafricaines telles que l'*Alliance Smart Africa*. Il aide à améliorer les conditions-cadres économiques et politiques pour la transformation numérique, à créer des marchés numériques, à fournir un accès sûr à Internet pour tou.te.s et à surmonter la fracture numérique au sein de la population. De plus, il s'implique en faveur de normes juridiques et de la protection des données. Ceci a lieu, entre autres, dans le cadre des initiatives de l'Équipe Europe intitulées *African European Digital Innovation Bridge* et *Data Flagship*.

➔ **façonnera les migrations dans le sens du développement et de l'équité**

Le BMZ mise sur une coopération étroite, entre autres avec l'Union africaine, afin de façonner les migrations pour qu'elles soient enrichissantes et équitables pour les pays d'origine, les pays d'accueil et les migrant.e.s. Les centres d'information dans des pays partenaires africains vont évoluer pour devenir des centres pour les migrations et le développement. Les priorités sont la migration régulière de main d'œuvre vers l'Allemagne et l'Europe, la mobilité régionale au sein de l'Afrique, le soutien au retour volontaire et à la réintégration, ainsi qu'une meilleure articulation avec la formation professionnelle. Dans la lignée du projet pilote relatif à la migration régulière de main d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM), le BMZ apportera sa contribution pour façonner les partenariats destinés à attirer les talents prévus par l'Union européenne en matière de migration légale avec les pays partenaires africains. Il est prévu d'aider les autorités compétentes à placer activement des experts dans des pays tiers et, en même temps, de protéger leurs pays de l'émigration des talents (*fuite des cerveaux*). Par ailleurs, le BMZ encourage la diaspora africaine en Allemagne en tant qu'actrice du développement et trait d'union. De cette manière, le BMZ contribue à la mise en œuvre de la loi allemande sur l'immigration de travailleurs qualifiés et du Pacte mondial sur les migrations.

➔ soutiendra les États endettés

Dans un grand nombre d'États africains, l'endettement a connu une nouvelle détérioration dramatique en conséquence des crises multiples et des politiques nationales. Cette situation constitue un frein aux investissements urgents. En conséquence, le BMZ fait la promotion de la mise en place de capacités des États africains dans la gestion de la dette (y compris lors de négociations)

tout en s'impliquant en faveur d'une transparence accrue au niveau de l'endettement. En outre, le BMZ aide les pays pauvres à ramener leur endettement à un niveau soutenable. Apportant son soutien au *Cadre commun pour le traitement de la dette* élaboré par le G20 et la Club de Paris en faveur d'une restructuration des dettes inclusive et efficace coordonnée sur le plan international, le BMZ s'implique dans le sens d'une participation égale de tous les créanciers bilatéraux tant publics que privés.

Paquet d'investissements UE-Afrique et Partenariat du G7 pour l'infrastructure et l'investissement

Une action focalisée du BMZ pour promouvoir les investissements en Afrique est la mise en œuvre du paquet global d'investissements en Afrique de l'UE à hauteur de 150 milliards d'euros annoncé par l'UE lors du Sommet UE-UA de février 2022 en tant qu'élément de son *initiative Global Gateway*. Le BMZ fédère son engagement avec d'autres partenaires européens (secteur privé, États membres de l'UE et des banques de développement européennes telles que la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque

européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)). La mise en œuvre a lieu, entre autres, à travers des initiatives de l'Équipe Europe dans des domaines tels que les énergies renouvelables, la mise en place de marchés médicaux et de production de vaccins, ainsi que des économies de données durables.

L'*initiative Global Gateway* de l'UE est la contribution européenne à la mise en œuvre du *Partenariat du G7 pour l'infrastructure et l'investissement mondiaux* (PGII) qui doit

mobiliser au cours des cinq années à venir un montant pouvant atteindre jusqu'à 600 milliards de dollars US d'investissements publics et privés destinés aux infrastructures durables dans les pays partenaires. Dans ce contexte, le BMZ s'engage également en faveur de la mobilisation de ressources du Groupe de la Banque mondiale pour la participation du secteur privé aux investissements dans les infrastructures durables.



L'objectif poursuivi par le *Compact avec l'Afrique* (CwA) fondé lors de la présidence allemande du G20 en 2017 est d'aider les pays africains réformateurs à améliorer les conditions-cadres pour les investissements privés. Format de dialogue et de coopération entre les pays africains et les pays du G20, le CwA est

une plateforme politique précieuse proposant la possibilité de l'apprentissage entre pairs. Le BMZ apporte son soutien aux efforts déployés pour continuer à développer le CwA et axe sa contribution encore plus fortement sur des approches structurées. Des instruments, tels que les financements à l'appui des réformes, qui sont décaissés aux gouvernements enclins à mener des réformes successivement après l'atteinte de certaines

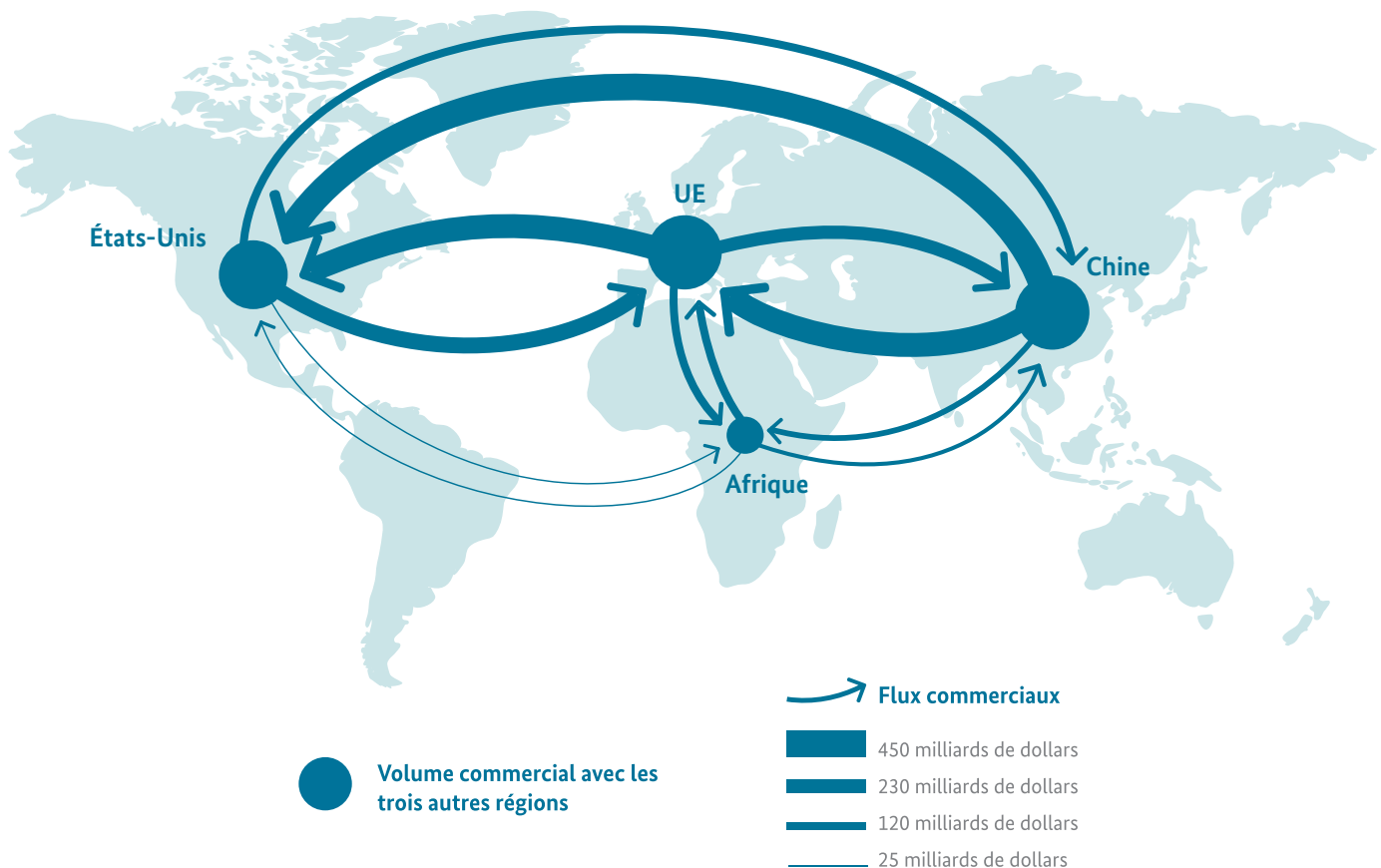
mesures de réformes, sont censés promouvoir des incitations aux réformes structurelles et aux investissements pourvoyeurs d'emplois et l'amélioration des conditions de travail en Afrique. Des exemples en la matière sont le fonds d'investissements pour le développement avec ses piliers *AfricaConnect* et *AfricaGrow*, ainsi que l'Initiative spéciale *Emploi décent pour une transition juste*.

L'initiative de l'Équipe Europe « L'emploi grâce au commerce et à l'investissement »

En Afrique du Nord, seulement une femme sur cinq a un emploi, un jeune sur trois est au chômage. En conséquence, le BMZ a lancé une initiative de l'Équipe Europe pour des emplois de qualité. Il est prévu de façonner de manière plus juste la politique commerciale et des investissements des pays méditerranéens et de l'UE, ainsi que de l'axer sur l'efficacité de l'emploi. Des approches novatrices de développement pour davantage d'emplois de qualité pour les femmes et les jeunes dans le secteur vert et numérique sont testées et mises en œuvre avec des partenaires nord-africains et européens.

Pour plus d'explications sur l'initiative de l'Équipe Europe, voir p. 31

Flux commerciaux entre l'Afrique, les États-Unis, la Chine et l'Europe en 2021



Source : IMF, Direction of Trade Statistics

Le commerce interrégional de l'Afrique avec l'UE, la Chine et les États-Unis recèle encore un grand potentiel : en 2021, le volume total des échanges commerciaux entre l'Afrique et les trois autres régions s'élevait seulement à 450 milliards d'euros, soit un tiers du volume commercial de l'UE avec les trois autres régions.

L'éradication de la pauvreté et de la faim et la mise en place d'une protection sociale

L'éradication de la pauvreté et de la faim, ainsi que la lutte contre les inégalités sont étroitement liées à l'objectif d'un développement économique qui associe la prospérité, la conservation de la nature et la justice sociale. Ceci requiert une protection sociale pour tou.te.s et la transformation des systèmes alimentaires (mondiaux et locaux). Les États africains présentent un grand potentiel agricole : près de 60 pourcent des friches agricoles mondiales se trouvent en Afrique. Toutefois, de nombreuses régions affichent une productivité insuffisante. Les prix relativement bas sur les marchés mondiaux pour les produits de l'agriculture hautement industrialisée et subventionnée, ainsi que le manque de soutien public à l'économie agricole locale ont rendu un grand nombre de pays africains dépendants d'importations de denrées alimentaires. Les crises alimentaires résultant de la guerre d'agression menée par la Russie envers l'Ukraine l'ont démontré. Les foyers africains doivent consacrer en moyenne plus de la moitié de leur budget à l'alimentation. En même temps, le changement climatique confronte l'agriculture à de nouveaux défis. Le BMZ s'investit en faveur d'une profonde transformation des systèmes agro-alimentaires pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la rendre plus résiliente sur le long terme. L'objectif poursuivi est également de renforcer la protection sociale. 80 pourcents des populations vivant en Afrique n'ont pas accès à une protection sociale de base. Il en résulte une vulnérabilité face aux augmentations de prix ou catastrophes naturelles, aux maladies ou à la perte d'emploi. La protection sociale constitue un instrument essentiel pour réduire la pauvreté et les inégalités et rendre les sociétés plus résilientes en situations de crise.

En particulier, le BMZ

➔ fera progresser le développement de systèmes agro-alimentaires durables et résilients

Le BMZ s'investit afin d'accroître la valeur ajoutée, les revenus et la durabilité dans le secteur agricole et d'assurer une bonne qualité de vie dans les zones rurales, ainsi qu'une alimentation suffisante et saine des populations. À cet effet, il promeut l'échange de connaissances et des coopérations avec des organisations multilatérales, telles que le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale. Le BMZ s'investit en faveur des innovations agricoles, de la production résiliente au climat, de l'utilisation de variétés adaptées et durables, de la diversification des cultures, de la numérisation, de la protection du climat et de la biodiversité, de la gestion de l'eau potable, de l'irrigation et des eaux usées, ainsi que de la réhabilitation de ressources naturelles et en faveur d'approches agroécologiques. Il soutient une coopération étroite entre les instituts de recherche agricole africains et internationaux. Le BMZ coopère étroitement avec le secteur privé, par exemple dans le cadre du Fonds pour les innovations agricoles, et

s'investit en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

➔ renforcera la consommation durable et les chaînes d'approvisionnement durables

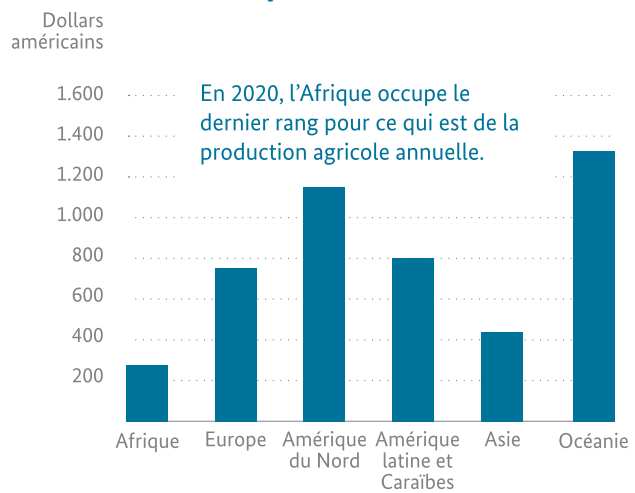
Le BMZ s'engage pour la mise en œuvre sans heurts de la loi allemande sur le devoir de diligence des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement et l'adoption rapide d'une directive de l'UE en la matière. Il soutient l'introduction et le respect de normes relatives aux droits humains, sociaux et environnementaux dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment dans celles qui ont une pertinence particulière pour ses partenaires africains, par exemple dans le secteur agricole et celui des matières premières. Cette approche se focalise sur l'efficacité des réglementations pour les populations sur place. Le BMZ met à disposition des mesures de soutien correspondantes qui font l'objet de concertations avec les partenaires européens et internationaux.

➔ étendra les systèmes de protection sociale et l'accès à l'éducation

Le BMZ coopèrera davantage avec les pays africains en matière de protection sociale. Cette

coopération se concrétisera, à court terme, par des approches telles que les transferts d'espèces pour les populations particulièrement vulnérables et, à long terme, par l'appui à la mise en place de systèmes sociaux publics dans les pays partenaires. L'accent sera mis sur l'égalité des genres et l'amélioration de la protection sociale des femmes et des enfants. Pour accompagner la mise en place de systèmes sociaux, le BMZ coopérera avec des partenaires internationaux, tels l'ONU dans le cadre de l'initiative *Global Accelerator on Jobs and Social Protection for Just Transitions*, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PAM, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque mondiale. Le BMZ continuera à renforcer le domaine de l'éducation de base, notamment via l'UE, des programmes de développement multilatéraux, tels que *Education Cannot Wait*, le *Partenariat Mondial pour l'Éducation* ou l'UNICEF, et avec des partenaires de la société civile.

Valeur de la production agricole annuelle par habitant



Source : FAO, Gross Agriculture Production Value

Global Accelerator on Jobs and Social Protection for Just Transitions

Les systèmes de protection sociale sont décisifs pour pouvoir maîtriser les répercussions socio-économiques des crises. Avec l'Agenda 2030 pour le développement durable, les Nations unies sont convenues de permettre à tous de jouir d'une protection sociale de base (Objectif de développement durable n° 1.3). En Afrique, toutefois, moins de 20 pourcent de la population bénéficie de systèmes de protection sociale. L'initiative de l'ONU du *Global*

Accelerator on Jobs and Social Protection for Just Transitions vise à garantir à quatre milliards de personnes supplémentaires l'accès à la protection sociale d'ici 2030 et à créer 400 millions de nouveaux emplois décents. Le Gouvernement fédéral allemand soutient cette initiative, conjointement avec ses partenaires du G7. Le BMZ coopère avec des pays partenaires africains pour mettre en place et étendre des systèmes sociaux inclusifs et adaptatifs et créer des emplois

décents. Des programmes tels que le *Programme de protection sociale adaptative au Sahel*, un fonds fiduciaire de la Banque mondiale soutenu financièrement par l'Allemagne conjointement avec le Royaume-Uni, le Danemark et la France, apportent une contribution importante afin de pouvoir réagir, rapidement et en fonction des besoins, à la pauvreté et aux chocs et crises récurrents dus, par exemple, aux changements climatiques ou aux pandémies.

Alliance pour la sécurité alimentaire mondiale

Suite à la guerre d'agression menée par la Russie envers l'Ukraine, le BMZ a lancé l'Alliance pour la sécurité alimentaire mondiale dans le cadre de la présidence allemande du G7 et conjointement avec la Banque mondiale. En tant que plateforme globale, cette Alliance a pour but d'améliorer

la concertation en situation de crises, de permettre une action politique rapide (*Advice*) et de coordonner un soutien direct mondial (*Action*). La recherche prospective devra permettre de mieux faire face aux futures crises alimentaires (*Advance*). Le *Food and Nutrition Security Dashboard* constitue un

élément central dans ce sens. Il sert à centraliser à temps et de manière actualisée toutes les informations liées à la situation mondiale de sécurité alimentaire et nutritionnelle pertinentes pour les décideurs afin de permettre une réponse rapide et coordonnée.

La santé et la prévention des pandémies

La pandémie de Covid-19 a démontré clairement au monde l'importance que revêtent la prévention des pandémies et des systèmes de santé robustes. Dans ce contexte, les pays africains et les institutions panafricaines ont fait preuve de détermination et de force d'innovation. Depuis l'an 2000, l'espérance de vie dans les États africains a augmenté dans l'ensemble de près de dix ans pour atteindre 62 ans, alors que l'incidence du VIH a fortement diminué sur la même période. Toutefois, d'autres mesures et investissements dans les infrastructures de santé sont nécessaires : en moyenne transnationale, quatre personnes sur cinq en Afrique n'ont pas accès à des soins de santé de base abordables et de qualité appropriée. En l'absence de systèmes de protection sociale, les maladies demeurent le risque le plus important de tomber dans la pauvreté. Nulle part l'espérance de vie est si basse et la mortalité maternelle si élevée qu'en Afrique subsaharienne. Il s'agit d'entraves considérables au bien-être individuel et à l'égalité des chances, ainsi qu'au développement économique et social. Sur le continent africain, le BMZ s'engage aux niveaux financier et stratégique dans le cadre d'organisations centrales, telles que *Gavi*, l'Alliance du Vaccin, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM) et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

En particulier, le BMZ

→ soutiendra la mise en place de capacités de production médicale

Avec les partenaires européens et le secteur privé, le BMZ soutient l'objectif de l'UA de produire en Afrique d'ici 2040 60 pourcent de tous les vaccins requis sur ce continent. C'est possible grâce au soutien technique et financier apporté lors de la mise en place de capacités locales pour la production de vaccins, du soutien lors de la création de marchés durables de vaccins, du conseil d'institutions publiques et d'autorités de réglementation, ainsi que de la promotion ciblée de la formation initiale.

→ renforcera les organisations de santé africaines et préviendra les pandémies

Le BMZ coopère avec des organisations africaines compétentes, telles que les *Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies* (Africa CDCs) et l'*Agence africaine du médicament* (AMA), ou des organisations régionales, telle que l'*Organisation Ouest Africaine de la Santé* (OOAS). Les priorités sont la surveillance de flambées d'infections, la gestion et l'analyse des données, l'harmonisation des législations, ainsi que la recherche et la lutte contre les maladies tropicales négligées. Le BMZ s'investit activement dans la lutte contre des maladies, telles que le VIH, la tuberculose et le paludisme, et promeut l'immunisation de base contre d'autres maladies infectieuses.

→ renforcera l'approche interdisciplinaire *One Health*

À travers l'initiative de l'Équipe Europe *Sustainable Health Security Using a One Health Approach*, par exemple, le BMZ fait avancer la compréhension des santés humaine, animale et environnementale comme étant intimement liées, ainsi que des zoonoses (maladies transmissibles des animaux à l'être humain) qui ne pourront être endiguées qu'avec une approche globale.

→ améliorera et numérisera les soins de santé de base

À l'avenir, le BMZ promouvra de manière encore plus intense l'accès aux soins de santé de base, la formation initiale du personnel de santé et l'approvisionnement en eau, assainissement et hygiène. Cette promotion se focalisera encore plus sur des solutions logicielles (santé numérique) étant donné la contribution importante qu'elles peuvent apporter aux soins de santé, également en milieu rural, le dépistage précoce de flambées d'infections rendu possible et le renforcement des assurances-maladies.

Production de vaccins « *made in Africa* »

Depuis 2021, à travers un montant d'un demi-milliard d'euros, le BMZ a fait la promotion des conditions-cadre propices aux investissements privés dans le domaine du développement de vaccins en Afrique. Au Rwanda, le BMZ soutient la formation initiale de spécialistes pour la production de vaccins. En Afrique du Sud, il soutient la mise en

place de la logistique vaccinale et le centre de transfert de technologie pour les vaccins à ARNm de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Au Ghana, la coopération allemande au développement conseille l'autorité de réglementation en charge de vaccins et traitements et au Sénégal, il est prévu de mettre en place une production de

vaccins avec le soutien allemand. Avec cet engagement, l'Allemagne joue un rôle leader parmi les États membres de l'UE qui coordonnent leurs efforts au sein de l'initiative de l'Équipe Europe *Production de vaccins, de médicaments et de technologies de la santé ainsi que l'accès à ceux-ci*.

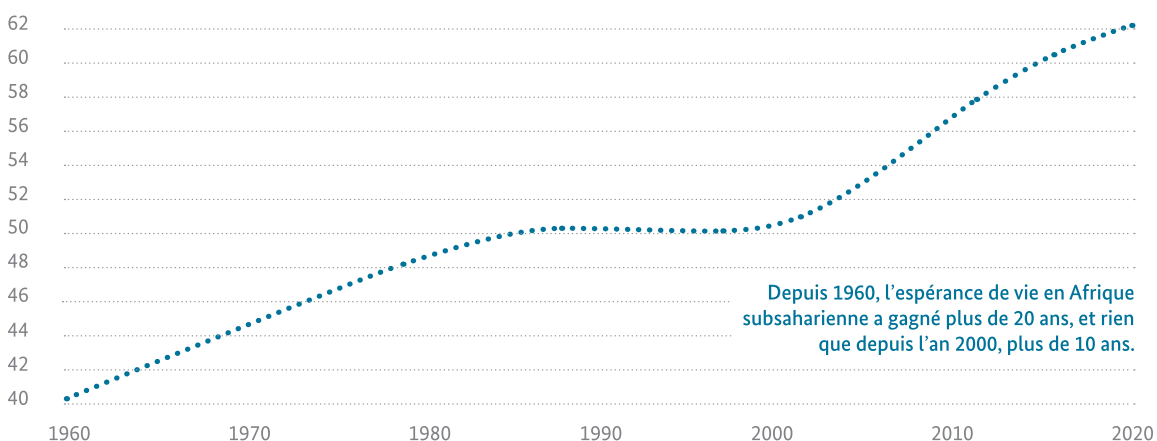
➔ renforcera la santé et les droits des femmes

Le BMZ encourage l'accès à la planification familiale et aux contraceptifs modernes, à l'éducation sexuelle, ainsi qu'à l'hygiène féminine et il soutient l'extension des soins résilients de santé maternelle et infantile, entre autres dans le cadre de l'initiative de l'Équipe Europe *Sexual and Reproductive Health and Rights in Africa*. La mise en œuvre de l'initiative bilatérale *Planification*

familiale basée sur les droits et santé reproductive pour tou.te.s sera étendue et un accent encore plus important sera mis sur les jeunes, sur l'accès aux droits sexuels et reproductifs et sur les groupes vulnérables. À l'avenir, le BMZ intégrera de manière encore plus ciblée des acteur.rice.s influents de la société civile dans son travail, dont des acteur.rice.s religieux appropriés qui disposent souvent d'une expérience de plusieurs décennies dans ce domaine.

Augmentation de l'espérance de vie en Afrique subsaharienne

Espérance de vie à la naissance



Source : World Bank Open Data

La politique de développement féministe et l'égalité des genres

Tout comme dans d'autres régions du monde, sur le continent africain aussi, les filles et les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes dans un grand nombre de domaines de la vie sociale, économique et politique. Elles ont de moindres opportunités de jouir d'une éducation et formation de qualité et travaillent de manière disproportionnée dans le secteur informel. Dans de nombreux pays africains, les filles sont mariées de force et ont un accès limité à la prévention sanitaire et à des contraceptifs. Ces inégalités violent les droits humains des femmes et des filles et ont des répercussions sur leur bien-être, leurs opportunités éducatives et leur liberté de décision. Ces inégalités viennent nuire à la puissance économique et au progrès sociétal. Dans l'esprit d'une politique de développement féministe, le BMZ promeut donc systématiquement la participation politique, sociale et économique des femmes africaines et renforce leurs droits, leur représentation et leurs ressources. Dans le dialogue avec ses partenaires, le BMZ aborde les causes des inégalités, des traitements inégaux et des discriminations se renforçant souvent mutuellement. Dans ses programmes, le BMZ fixe pour la première fois d'ambitieux objectifs mesurables afin de garantir plus d'égalité des genres.

En particulier, le BMZ

→ soutiendra l'égalité des genres par une transformation structurelle

D'ici 2025, le BMZ augmentera progressivement la part des fonds financiers apportant une contribution directe ou indirecte à l'égalité des genres, de manière substantielle pour passer de 64 à 93 pourcent. L'objectif de cet engagement volontaire est d'atteindre un effet de transformation dans l'ensemble des secteurs, de l'adaptation aux changements climatiques jusqu'à la coopération avec le secteur privé. Dans les institutions multilatérales également, le BMZ s'engage pour accroître les projets visant l'égalité des genres. Le BMZ soutient activement les personnes LGBTQI+. Coopérant souvent avec des acteurs publics, il recherche également le dialogue politique avec des partenaires aux orientations traditionnelles pour réaliser des progrès au niveau de l'égalité des genres.

→ renforcera les droits des femmes

En étroite coopération avec ses partenaires publics et non publics, le BMZ s'engage pour améliorer les conditions-cadre juridiques des filles et des femmes. Ceci implique les droits et la santé sexuels et reproductifs, tout comme l'égalité devant la justice, la participation politique et l'accès

aux ressources telles que la terre, l'eau, l'éducation, le libre choix de la profession, le capital financier et le patrimoine.

→ créera et étendra des alliances pour l'égalité des genres

Le BMZ aborde les préoccupations de la politique de développement féministe au sein du dialogue stratégique et du travail des forums multilatéraux internationaux et africains, tels que l'UA, l'ONU, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la BAD. Il soutiendra des initiatives multilatérales, telles que le *Partenariat mondial pour l'éducation*, et augmentera ses contributions financières pour renforcer des institutions importantes, telles qu'ONU Femmes ou le FNUAP. Dans le cadre du G7, du G20 et de l'UE, le BMZ fait progresser le thème de l'égalité des genres. Dans l'optique d'initier des processus de changement à long terme, le BMZ coopérera avec des organisations de la société civile, intégrera des institutions religieuses et renforcera des réseaux de femmes, tels que le *Réseau des femmes africaines dirigeantes* de l'UA (AWLN) ou bien le réseau d'action *Action Network on Forced Displacement: Women as Agents of Change*.

Amélioration de la situation d'emploi des femmes en Afrique

À travers le nouveau projet multi-pays *Promotion de l'emploi des femmes pour la transformation verte en Afrique*, le BMZ entend la participation économique des femmes. Améliorant l'employabilité des femmes grâce à la formation initiale et continue, ce projet conseille les entrepreneuses, notamment pour le développement de modèles économiques durables,

respectueux du climat et de la nature. En outre, le BMZ s'engage dans de nombreux autres projets visant la promotion des femmes. L'initiative *WoMENA*, promeut la participation des femmes en Afrique du Nord, où, à l'heure actuelle, seulement une femme sur cinq a un emploi. *EconoWin* conseille les entreprises dans leur politique de ressources humaines, favorables

à la famille, par exemple dans le secteur des télécommunications et informatique. Avec ONU Femmes, le BMZ s'engage pour la transformation du travail de soins non rémunérés au Rwanda et au Sénégal. À travers l'initiative de la Banque mondiale *Invest in Childcare* le BMZ aide des États, notamment en Afrique, à étendre et améliorer systématiquement la garde d'enfants.

➔ soutiendra la participation économique des femmes

En étroite collaboration avec le secteur privé, le BMZ promeut des emplois de qualité dans le secteur formel et de meilleures conditions de travail. Par ailleurs, il s'investit en faveur de conditions-cadres économiques sensibles au genre. Il soutient les créations d'entreprises et les entrepreneuses par des octrois de crédits plus faciles pour les femmes, ainsi que leurs formations initiales et continues, notamment concernant leur savoir-faire numérique. Par ailleurs, le BMZ conseille les pays partenaires africains sur la politique de marché du travail et la politique sociale dans le but d'ancrer institutionnellement l'égalité des genres et de faire progresser la garde d'enfants et le congé maternité et parental.

➔ luttera contre la violence basée sur le genre

Le BMZ contribue à prévenir la violence basée sur le genre à l'encontre des femmes et des filles. Dans ce contexte, il coopère également avec des acteurs non publics et du secteur privé et intervient en faveur d'un débat critique des normes sociales et des stéréotypes (entre autres à travers le programme régional *Partenariats pour prévenir la violence à l'encontre des femmes et des filles en Afrique australe*). Dans le dialogue politique avec les partenaires africains, le BMZ souligne l'importance de ce thème en tant que violation des droits humains et entrave au développement. Le BMZ attire l'attention sur la mesure particulière dans laquelle les personnes LGBTQI+ en sont affectées.

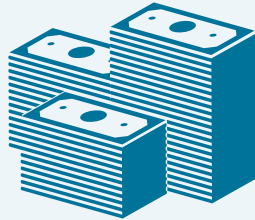
Renforcer l'autodétermination corporelle et les droits des femmes

Un tiers des femmes en Afrique n'a pas accès à des contraceptifs comme elles le souhaiteraient. Pourtant, la santé et les droits sexuels et reproductifs sont impératifs du point de vue des droits humains. Les femmes qui décident si elles veulent avoir des enfants, à quel moment et combien, ont plus de chances de disposer d'une éducation de qualité et d'un travail suffisamment rémunéré. La santé

des femmes est donc aussi un important facteur économique et un des objectifs de la politique de développement féministe. Le BMZ coopère avec les partenaires africains ; au Togo, par exemple, dans la formation continue du personnel de santé, notamment des sages-femmes et pour renforcer les droits des mères adolescentes. Le travail bilatéral est étroitement coordonné au niveau multilatéral

(par exemple avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le *Mécanisme de financement mondial (GFF)*). Dans le cadre de négociations internationales et de mouvements pour les droits des femmes, tel que *SheDecides*, le BMZ s'engage pour le respect des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles et crée des réseaux avec des partenaires partageant les mêmes points de vue.

Accès aux financements pour les entrepreneuses en Afrique



25 pourcents des femmes africaines exercent une activité entrepreneuriale. Elles se heurtent à de multiples obstacles basés sur le genre. C'est la raison pour laquelle le BMZ soutient les entrepreneuses africaines dans différents domaines. Il s'investit, entre autres, afin d'améliorer l'accès des femmes aux financements,

par exemple en promouvant l'*Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA)* de la BAD. Cette initiative offre des crédits pour les femmes, propose des services de conseil et le renforcement de capacités et apporte un soutien aux réformes visant à améliorer les conditions-cadre politiques et juridiques.

Égalité des genres limitée en Afrique subsaharienne

Enfants n'allant pas à l'école primaire



Taux d'alphabétisation (2020)



Emplois vulnérables (2019)



Entreprises dirigées par des femmes (2020)



Entreprises étant détenues par des femmes (2020)



Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (2020)



« Lorsque les femmes ont voix au chapitre et participent au bénéfice du développement, les sociétés deviennent plus justes, réussissent mieux sur le plan économique et deviennent ainsi plus résilientes. Ceci est d'autant plus important en période de crise : en effet, seules les sociétés résilientes sont à même de faire face aux grands défis de notre époque. »

SVENJA SCHULZE

Ministre fédérale de la Coopération économique et du Développement

Source : World Bank Open Data (graph), IPG-Journal (citation de Svenja Schulze)

L'État de droit, la démocratie, les droits humains et la bonne gouvernance

Dans l'Agenda 2063 de l'UA, les États africains se sont engagés à respecter les principes de la bonne gouvernance, de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit. La grande majorité des Africain.e.s privilégie la démocratie à toute autre forme de gouvernement. Un grand nombre d'États africains combattent activement la corruption et les flux financiers illicites et renforcent leurs institutions démocratiques. Pourtant, tout comme dans d'autres régions du monde, les forces autoritaires montent en puissance également en Afrique. Les gouvernant.e.s limitent de plus en plus les droits des citoyen.ne.s et de la justice et s'enrichissent au lieu d'investir dans l'éducation, la santé ou les systèmes sociaux. Ceci mine la confiance en l'État, en particulier auprès des jeunes, encourage les conflits et décourage les investisseur.euse.s. En conséquence, le BMZ renforce avec des partenaires les bases de la participation politique équitable, des institutions démocratiques et de l'État de droit, des administrations performantes, de la presse libre et ainsi en même temps les fondements des sociétés résilientes. Il soutient de manière ciblée ces pays partenaires qui poursuivent un agenda convaincant de réformes propres en matière de démocratie, de droits humains et d'État de droit. En concertation avec le Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (AA), il mènera un dialogue critique dans les pays qui s'éloignent de cet agenda et coopérera davantage avec des acteur.rice.s non publics. À cet égard, la coopération avec les fondations politiques, les Églises, les médias et les scientifiques indépendants, mais également avec les forces locales axées sur la démocratie revêt une importance particulière.

En particulier, le BMZ

➔ respectera, protégera et promouvra les droits humains

Dans le cadre du dialogue avec les partenaires africains, le BMZ thématise les droits humains, notamment les droits des enfants et des femmes, les droits sexuels et reproductifs, ainsi que les droits des personnes en situation de handicap et des personnes LGBTQI+ et fait progresser ces droits de manière ciblée à travers des projets. Le BMZ soutient la mise en œuvre des droits humains (par exemple par le biais du projet avec l'UA *Promotion des droits humains et renforcement des femmes en Afrique*) et promeut l'engagement des acteur.rice.s non publics, tels que les fondations politiques, les acteur.rice.s de la société civile et les organisations des Églises s'investissant en faveur des droits humains.

➔ renforcera la justice indépendante et l'accès au droit

Avec ses partenaires, le BMZ renforce la séparation des pouvoirs et la justice indépendante dans les pays partenaires africains qui garantissent des marges de manœuvre aux populations, ainsi qu'à

l'opposition politique, à la société civile et aux médias. Par ailleurs, le BMZ contribue à améliorer l'accès des populations au droit, notamment aussi pour les femmes et des groupes marginalisés.

➔ aidera les administrations à accroître leurs performances et leur transparence

Le BMZ contribue à moderniser et à améliorer les processus administratifs dans les pays partenaires africains. Il s'agit, par exemple, d'améliorer les services publics en promouvant la numérisation, la participation des citoyen.ne.s ou un système d'achat durable. Le BMZ soutient les administrations dans la mise en place d'expertise et l'introduction de processus transparents, ainsi que dans la rénovation des infrastructures d'importance. Le potentiel des plus de 160 partenariats avec l'Afrique au niveau communal est mis au profit de cette approche.

➔ combattra la corruption, fera la promotion de la transparence et élargira les assiettes fiscales

Le BMZ renforce la bonne gestion financière et la lutte systématique contre la corruption dans les



Promouvoir l'engagement de la société civile et les jeunes

Les programmes d'envoi et d'échanges du BMZ font la promotion de l'engagement citoyen et de la coopération internationale de la société civile en tant que base importante des démocraties vivantes. À travers l'*Office germano-africain pour la Jeunesse (OGAJ)*, le BMZ renforce,

par exemple, la société civile allemande et africaine depuis 2021 dans le domaine de la jeunesse. Par le biais de rencontres de jeunes, il permet l'engagement commun des jeunes d'Allemagne et des pays africains en faveur de l'Agenda 2030.

domaines public et privé. Il apporte son soutien aux pays partenaires africains dans l'organisation juste des systèmes fiscaux (par exemple à travers l'initiative transnationale *Addis Tax Initiative*), la gestion budgétaire publique transparente (par exemple à travers le *Equity Budgeting Tool*, outil de budgétisation basée sur l'équité, pour une répartition équitable des fonds budgétaires) et la gestion durable de la dette. Le BMZ renforce les cours des comptes et les autorités chargées de la lutte contre la corruption et promeut le journalisme d'investigation (par exemple le collectif *Journalists for Transparency (J4T)*).

➔ renforcera la participation politique de la société civile

Le BMZ soutient la décentralisation et l'amélioration de la gouvernance aux niveaux sous-national ou local. À cet égard, il est crucial que la population participe activement à la formation de la volonté politique et aux décisions politiques. Il est également important de protéger la marge de manœuvre de la société civile qui se réduit de plus en plus dans un grand nombre de

La promotion de la participation politique et de l'accès au droit : l'initiative EnAct en Zambie

Dans le cadre de l'initiative EnAct en Zambie, le BMZ s'investit avec des partenaires africains et la Commission européenne en faveur d'un meilleur accès de la population zambienne aux institutions responsables, au droit et aux processus décisionnels publics transparents. Jusqu'à présent, plus de 340 000 personnes ont pu

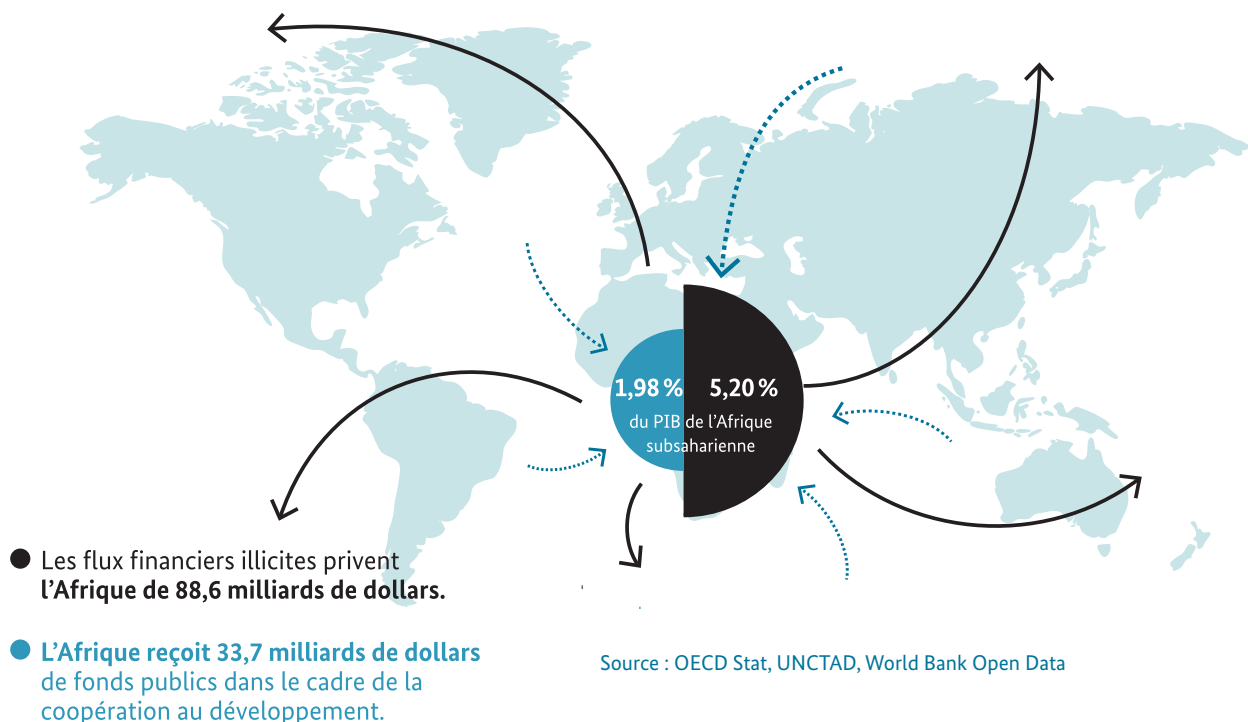
ainsi participer aux processus de conception et décisionnels politiques, du niveau communal jusqu'au niveau national. Les participant.e.s de cette initiative organisent, par exemple, des réunions citoyennes ouvertes lors desquelles les besoins les plus importants des personnes sont abordés dans les processus de planification et budgétaires

des communes. Des tables rondes, des dialogues entre citoyen.ne.s et des discussions à la radio renforcent le dialogue public entre l'État et la société civile. La formation de plus de 300 assistant.e.s juridiques et la mise en place de centres d'assistance ont permis à plus de 95 000 personnes de bénéficier d'un conseil juridique.

pays africains. Par ailleurs, le BMZ s'investit pour mettre en valeur les avantages de la numérisation pour plus de participation, d'échanges et de transparence dans la communauté. Il fait la promotion ciblée des jeunes, par exemple à travers l'*Office germano-africain pour la Jeunesse* (OGAJ). En même temps, le BMZ s'oppose à la désinformation

et la violence sur Internet et à l'utilisation abusive des données personnelles par l'État. Dans les domaines susmentionnés, les fondations politiques, les organisations des Églises, les communes, les organisations des médias et les promoteurs privés sont des partenaires particulièrement importants.

Ampleur estimée des flux financiers illicites en Afrique en 2020



Freiner les flux de capitaux illicites et l'évasion fiscale

Les Nations unies estiment que chaque année, à cause de flux financiers illicites, l'Afrique perd près de 88 milliards de dollars, soit le double des fonds qu'elle reçoit de la coopération au développement, tendance à la hausse. C'est la raison pour laquelle le BMZ soutient l'UA, les organisations régionales et d'autres partenaires dans la lutte contre les flux financiers illicites. Le BMZ poursuit une approche holistique composée

de la prévention, d'investigations financières et du recouvrement d'avoirs. Il coopère avec les partenaires européens et la Commission européenne dans l'initiative de l'Équipe Europe *Combating Transnational Organized Crime and Illicit Financial Flows* sur le continent africain et apporte sa contribution à l'engagement pris par le G7 de soutenir la mise en place de 15 registres de transparence additionnels dans des pays

africains afin de détecter des sociétés fictives. Il appuie la mise en œuvre de la *Common African Position on Asset Recovery* (Position commune africaine sur la récupération d'actifs) de l'UA. Dans le domaine des flux financiers illicites de nature fiscale, le BMZ s'engage dans trois fonds fiduciaires de l'OCDE et a lancé un accord du G7 visant à soutenir les pays partenaires lors de l'imposition de grands groupes internationaux.

La paix et la sécurité

Une Afrique en paix et sûre est une des priorités politiques cruciales de l'UA et de son Agenda 2063. L'UA a mis en place une architecture de paix et de sécurité active sur le continent et endigue les conflits violents en Afrique à travers son Conseil de paix et de sécurité, un système d'alerte précoce et les mandats de missions de paix africaines et leur déploiement. En même temps, près d'un État sur trois en Afrique subsaharienne est frappé par des conflits armés. Les attentats et attaques terroristes se sont multipliés tandis que de nouveaux foyers de conflit ont émergé. Les causes en sont multiples, complexes et souvent interdépendantes. Outre les conflits sur l'utilisation des ressources et des terres et les conflits frontaliers, entre autres, l'absence de perspectives économiques, les crises alimentaires et hydrologiques, le manque de participation politique, les violations des droits humains et l'extrémisme constituent des risques de conflit. Les répercussions du changement climatique s'avèrent être un catalyseur additionnel à cet égard. L'Afrique est le continent qui compte le plus de réfugié.e.s et personnes déplacées à l'échelle mondiale. Près d'une personne réfugiée ou déplacée sur trois vit en Afrique. La grande majorité d'entre elles vit au sein de leur pays, ce que l'on appelle des déplacé.e.s internes. La principale cause des déplacements sont les conflits, mais aussi de plus en plus les changements climatiques. Les répercussions sur les personnes affectées sont dramatiques et constituent d'énormes tâches pour les communes et régions d'accueil à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique. Le BMZ coopère avec ses partenaires africains dans l'esprit d'une approche intégrée et combinant l'aide humanitaire, la coopération au développement et la promotion de la paix (*nexus humanitaire-développement-paix*).

En particulier, le BMZ

- ➔ **réduira de manière ciblée les causes structurelles de conflits, renforcera la résilience et préviendra de nouveaux conflits**

Une politique de développement durable est une politique de sécurité. Elle apporte une contribution directe ou indirecte à la prévention de conflits. Dans des régions particulièrement fragiles, le BMZ œuvre à mettre un terme aux causes structurelles de conflits, entre autres à travers l'appui apporté à la mise en place d'une gestion plus juste des terres, de l'eau et des ressources naturelles, des mesures d'adaptation aux changements climatiques, l'amélioration de l'accès à l'eau, aux terres et aux services sociaux de base, à l'éducation et à l'emploi (par exemple dans des mesures d'infrastructures intenses en main d'œuvre), ainsi que, dans l'ensemble, le renforcement de la participation sociale, économique et politique.

- ➔ **encouragera les résolutions inclusives de conflits**

Les processus de paix remportent plus de succès s'ils impliquent des perspectives féministes (conformément à la Résolution 1325 des Nations unies). En conséquence, dans l'esprit d'une

politique de développement féministe, le BMZ s'investira en Afrique à l'avenir davantage en faveur de la promotion de forums de dialogue et la participation des femmes, par exemple à travers le réseau africain de l'UA *FemWise*. Il entend intégrer davantage les jeunes et les acteur.rice.s qui disposent d'une crédibilité particulièrement élevée auprès de la société civile, par exemple les personnes leaders traditionnelles et religieuses dans les zones en crise.

- ➔ **soutiendra les réfugié.e.s, les déplacé.e.s internes et les communes d'accueil**

En exécution de la répartition mondiale des charges ancrée dans le Pacte mondial sur les réfugié.e.s, le BMZ soutient les réfugié.e.s, les déplacé.e.s internes, ainsi que les pays et communes d'accueil africaines. L'initiative spéciale du BMZ *Réfugié.e.s ou déplacé.e.s internes et pays d'accueil* a pour objectif de promouvoir l'accès à l'éducation, à la santé, à l'approvisionnement en eau, assainissement et hygiène, à l'emploi, ainsi qu'aux prestations de protection sociale et services sociaux pour les réfugié.e.s et les déplacé.e.s internes. Dans l'esprit de la politique de développement féministe, une attention particulière est accordée aux groupes cibles particulièrement vulnérables, tels que les femmes et les filles. Le BMZ fait la

promotion de leurs potentiels en tant qu'agent.e.s du changement pour le développement durable.

➔ **continuera à développer des instruments souples et rapides de gestion des crises**

Par le concept de « l'aide de transition pour le développement », le BMZ a créé un instrument unique sur la scène internationale, afin de renforcer en coopération avec les acteur.rice.s africains la résilience des populations vulnérables et des structures locales face aux crises, de permettre aux personnes affectées de les maîtriser par leurs propres moyens et de prévenir de nouvelles crises. En tant qu'instrument de gestion des crises, l'aide de transition pour le développement jette le pont entre l'aide humanitaire urgente et la coopération au développement sur le long terme, ainsi que la promotion de la paix. Avec des programmes multisectoriels, elle s'adapte au caractère spécifique de chaque crise et soutient, entre autres, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la reconstruction d'infrastructures de base, la gestion des risques liés aux catastrophes et la coexistence pacifique et inclusive. À l'avenir, le BMZ liera encore plus étroitement son travail et les instruments des autres ministères allemands et ceux de l'UE.

➔ **renforcera encore les institutions africaines de paix et sécurité**

Depuis de longues années, le BMZ est un partenaire fiable pour renforcer les institutions de paix et de sécurité de l'UA, ainsi que des organisations régionales africaines. À l'avenir également, il accompagnera étroitement l'aménagement de mécanismes civils de prévention des crises dans la région, par exemple d'instruments d'alerte précoce et d'analyse de crises. Une des priorités du BMZ est de désamorcer des lignes de conflit récurrentes.

Impliquer tou.te.s les acteur.rice.s pour renforcer la paix et la sécurité : un exemple pratique du Niger

Dans la région nigérienne de Diffa, située dans le Bassin du Lac Tchad et frappée par la violence, le BMZ fait la promotion d'un programme des deux organisations des Nations unies que sont l'UNICEF et le PAM œuvrant pour un accès égal aux ressources naturelles et aux services sociaux. Ce programme apporte un soutien ciblé à l'implication et au rassemblement des acteur.rice.s les plus importants : les autorités locales, les membres de toutes les générations de l'ensemble des communes, notamment les femmes et les jeunes, les réfugié.e.s, les migrant.e.s de retour et les déplacé.e.s internes. La complémentarité entre l'aide humanitaire, la coopération au développement et la promotion de la paix (nexus humanitaire-développement-paix) apporte également un soutien institutionnel au niveau du Gouvernement nigérien et des *comités régionaux de nexus*. Ce programme apporte une contribution pour renforcer les forces propres des partenaires africains et encourager notamment les personnes plus jeunes à assumer des rôles de leaders pour ainsi devenir elles-mêmes acteur.rice.s du changement.

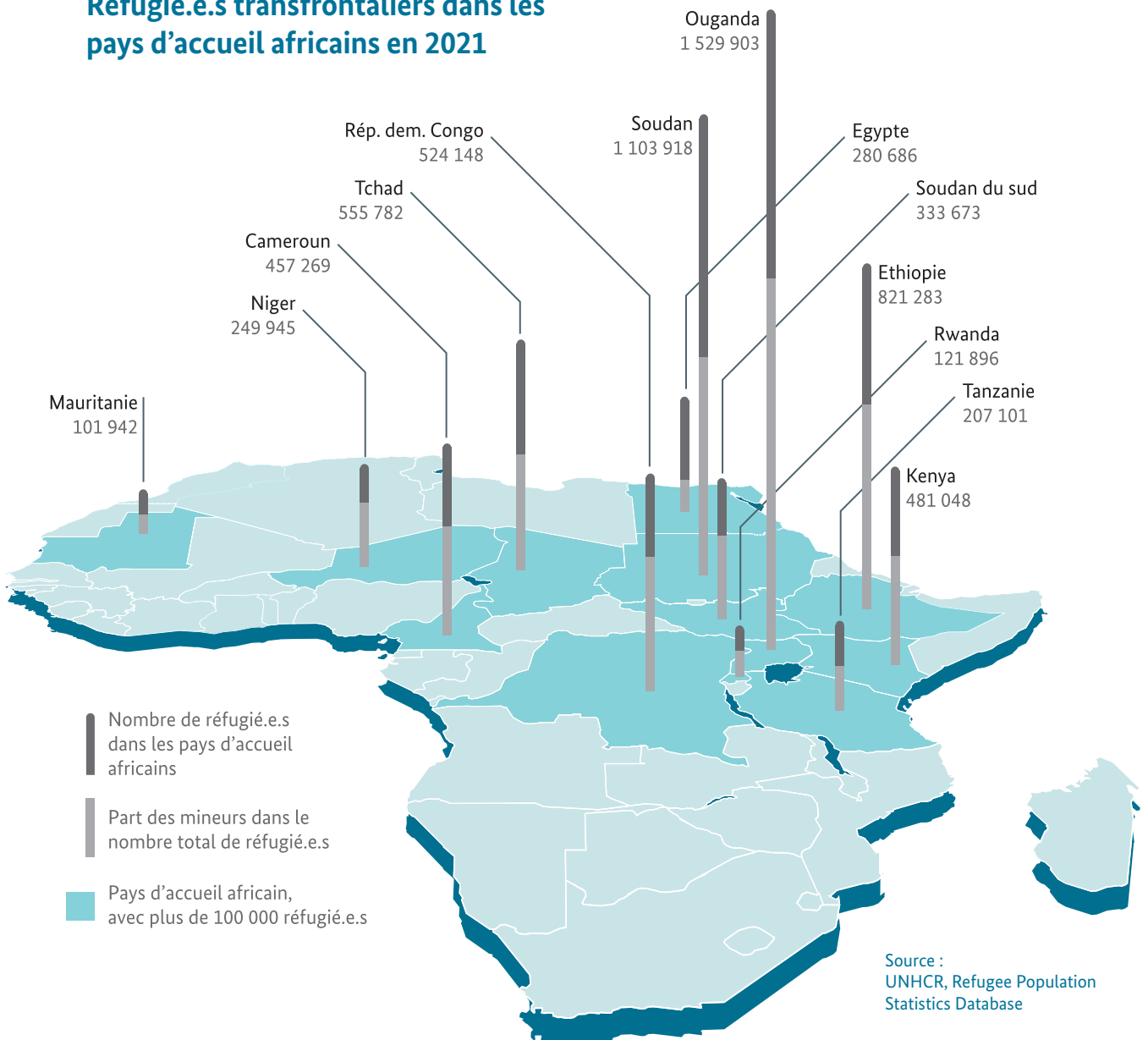
Solutions africaines pour la paix et la sécurité

Le BMZ soutient, avec le Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (AA), l'Union africaine et les organisations régionales africaines dans leur engagement pour la paix et la sécurité. L'objectif commun est de renforcer les capacités de l'UA pour la diplomatie préventive, la médiation et le dialogue politique. Le BMZ fait ainsi la promotion de l'extension du

réseau de l'UA de médiatrices visant la prévention de conflits et la médiation (*FemWise*), ainsi que la mise en place du système continental d'alerte précoce (CEWS) de l'UA pour le déploiement précoce d'instruments de résolution des conflits et du dialogue politique. Par ailleurs, le BMZ coopère, entre autres, avec le *Centre International Kofi Annan de Formation au*

Maintien de la Paix (KAIPTC) au Ghana. Le KAIPTC forme des spécialistes pour des opérations de maintien de la paix de l'UA et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les sujets de formation de ce centre comprennent la participation à des missions de maintien de la paix, la gestion des conflits, ainsi que des études sur la paix et la sécurité.

Réfugié.e.s transfrontaliers dans les pays d'accueil africains en 2021



III. L'union fait la force : les partenaires et les instruments de la coopération

Le travail du BMZ se base sur la coopération de plusieurs décennies avec actuellement 33 pays partenaires africains, de forts partenariats avec des acteurs publics et non publics et des institutions multilatérales. Ceci représente un capital de confiance politique considérable, notamment en ces temps d'instabilité croissante. Le BMZ s'appuie sur des organismes d'exécution éprouvés, en particulier la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW). Par ailleurs, il coopère étroitement avec des acteurs du secteur privé, de la science et de la recherche ou de la société civile. Le BMZ utilise avec flexibilité ses instruments afin de réagir rapidement aux multiples exigences et d'être préparé également à des contextes politiques instables. En vue de maîtriser à court terme les défis aigus, le BMZ s'engage de manière ciblée à travers des instruments de réaction aux crises, tels que l'aide de transition pour le développement.

Par ailleurs, le BMZ

➔ renforcera la coopération avec les institutions et initiatives africaines

Le BMZ a l'intention d'étendre sa coopération avec les organisations africaines continentales et régionales. La partenaire stratégique centrale est l'UA en tant que « voix de l'Afrique ». Le BMZ entend également intensifier sa coopération avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la BAD, les quatre Communautés économiques régionales les plus grandes, ainsi qu'avec l'Afrique du Nord à travers l'Union pour la Méditerranée (UpM).

➔ inscrira les approches bilatérales dans des processus multilatéraux

Le BMZ inscrira ses approches bilatérales dans des processus multilatéraux afin de générer des impacts transformatifs. Dans cette optique, un projet local visant à éviter le travail des enfants ou la déforestation, devrait être accompagné par exemple par des efforts déployés aux niveaux

européen et/ou international pour renforcer le caractère contraignant des chaînes de valeur ajoutée respectueuses des normes sociales et environnementales.

➔ forgera de nouvelles alliances stratégiques et impliquera davantage les États africains

Le BMZ entend forger de nouvelles alliances stratégiques et intensifier la coopération avec les organisations et partenaires multilatéraux. Il s'engage en faveur d'un multilatéralisme solidaire impliquant les pays africains et l'UA dans les processus et décisions multilatéraux. Le BMZ a l'intention d'étendre le dialogue stratégique avec la BAD et la Banque mondiale. Il contribue à poursuivre le développement du *Compact avec l'Afrique du G20* (CwA) en tant que format de dialogue et de coopération entre les pays africains et les pays du G20. À l'avenir, le BMZ focalisera davantage ses mesures de soutien au CwA sur la croissance socio-écologique.

L'approche de l'Équipe Europe

Le BMZ étend la coopération avec ses partenaires européens en Afrique. Il soutient outre la *programmation conjointe* notamment les initiatives de l'*Équipe Europe*. L'UE, ses États membres et, le cas échéant, d'autres bailleurs de fonds fédèrent dans cette approche leurs activités dans un secteur ou dans un thème transversal. Cette approche a pour but d'accroître l'impact et la visibilité de l'action extérieure de l'UE. Le BMZ s'engage, entre

autres, dans les initiatives de l'*Équipe Europe Support to the African Continental Free Trade Area* (Soutien apporté à la Zone de libre-échange continentale africaine, ZLECAf), *Flux financiers illicites* (FFI), *Investir dans les jeunes entreprises en Afrique* (IYBA), ainsi que la *Production de vaccins, de médicaments et de technologies de la santé ainsi que l'accès à ceux-ci* (MAV+) et a lancé l'initiative de l'Équipe Europe *L'emploi grâce au commerce et à l'investissement*

dans le voisinage sud. Au Togo, par exemple, le BMZ s'investit dans trois vastes initiatives de l'Équipe Europe et une stratégie de programmation conjointe qui remplace aussi bien le document de stratégie pays de l'UE que la stratégie d'aide-pays du BMZ. Les entretiens et négociations avec le Gouvernement togolais sont réalisés habituellement de manière conjointe et il existe un secrétariat commun.

→ étendra la coopération européenne (européen par défaut)

Une politique européenne de développement concertée est plus efficace et plus visible que si elle est éclatée en 27 politiques nationales. Pour cette raison, le BMZ étend de manière conséquente la coopération avec ses partenaires européens en Afrique. Il participe à l'élaboration conjointe de stratégies et au dialogue politique dans le cadre de la *programmation conjointe*. Il prend part aux initiatives de la communauté des bailleurs de fonds, notamment le paquet d'investissement *Global Gateway Afrique-Europe* et les *initiatives de l'Équipe Europe*. Lors de la mobilisation des fonds privés additionnels via *Global Gateway Afrique-Europe*, un rôle important est joué par les garanties et les financements mixtes du nouveau *Fonds européen pour le développement durable Plus* (FEDD+). En outre, le BMZ ambitionne de soutenir son engagement pour une politique européenne de développement par des cofinancements, des consultations communes, ainsi que par le détachement de personnel. Le BMZ s'engage à ce que les processus et projets européens dans des domaines politiques importants pour les partenaires africains aient un effet avantageux pour ces partenaires. Il soutient, par exemple, la prise en compte renforcée des intérêts africains au niveau des normes et des standards, ainsi que

des politiques agricole, commerciale, migratoire, financière et climatique.

→ élaborera des instruments de financement novateurs et promouvra l'engagement du secteur privé

Les besoins d'investissements en Afrique ne peuvent être couverts sans l'engagement du secteur privé. Pour cette raison, le BMZ encourage de nouvelles formes de coopération entre les pays industrialisés et les pays partenaires africains impliquant aussi le secteur privé, outre les bailleurs de fonds bilatéraux et les banques de développement multilatérales. Un exemple est celui des garanties et des fonds structurés qui, grâce à l'utilisation de fonds budgétaires réduisant les risques, mobilisent des capitaux privés pour des investissements dans des entreprises africaines. Les *Partenariats pour une transition énergétique juste* (JETP) décrits ci-dessus sont un autre exemple. Par ailleurs, le BMZ travaillera davantage avec ses partenaires nationaux, bilatéraux et multilatéraux sur les voies plus efficaces permettant de mobiliser plus de fonds privés pour atteindre les objectifs climatiques et de développement. Les États africains en particulier profiteront de cette approche améliorant l'accès aux investissements durables. Le BMZ soutient les instruments visant la soutenabilité de la dette et l'accès aux

financements sur les marchés des capitaux pour les pays africains.

➔ **continuera à développer les approches structurelles du modèle des Partenariats pour encourager les réformes**

Le BMZ réformera le modèle des Partenariats pour encourager des approches plus flexibles. Il entend continuer à développer les éléments structurels de ce modèle (approches axées sur les partenaires, dialogue politique intense et incitations à travers des engagements financiers significatifs liés à des réformes convenues conjointement). L'objectif est de travailler avec les partenaires sur une gamme plus vaste de thèmes de réformes et de pouvoir réagir aux changements politiques avec plus de flexibilité. Il est possible de mettre l'accent, par exemple, sur des priorités de développement, telles que la transformation socio-écologique, le climat, les infrastructures durables, le renforcement de l'État de droit, des droits humains, la bonne gouvernance ou la protection sociale. Les financements budgétaires et les financements à l'appui des réformes seront étendus, ainsi que les cofinancements ou financements parallèles avec d'autres bailleurs de fonds.

➔ **étendra les partenariats multipartites et renforcera les acteurs.rice.s de la société civile**

Les processus de développement sont durables lorsque la population dans son ensemble participe à leur aménagement. Le BMZ entend renforcer sa coopération avec les organisations et réseaux africains de la société civile, notamment les organisations de défense des droits des femmes, les syndicats, les Églises, les fondations politiques et la diaspora africaine en Allemagne. Ces acteurs.rice.s ont accès aux personnes qui ne sont guère accessibles pour la coopération publique, souvent actives en tant que correcteurs du travail gouvernemental. Le BMZ entend renforcer les acteurs.rice.s de la société civile présentant une orientation féministe dans les pays partenaires respectifs. Afin de réunir autour d'une même table la société civile, le monde scientifique, le secteur privé et la politique dans le but de trouver des solutions, le BMZ entend étendre les partenariats multipartites et les coopérations triangulaires. Un bon exemple en est *l'Initiative Allemande pour le*

Cacao Durable, au sein de laquelle se sont réunis le BMZ et le Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL), les industries allemandes de la confiserie et du commerce de denrées alimentaires, ainsi que la société civile. De plus, le BMZ promouvra les priorités des jeunes. Dans un grand nombre de pays africains, les jeunes s'engagent pour le changement politique et économique et assumeront un rôle clé dans les processus de démocratisation. Pour le BMZ, la participation des jeunes est un important thème transversal qui devra être mis en œuvre dans tous les secteurs en conformité avec la *Charte africaine de la jeunesse*. Par ailleurs, le BMZ renforce son dialogue avec le monde scientifique. Dans son travail, le BMZ implique des scientifiques africains et leurs connaissances.

➔ **soutiendra la politique pour l'Afrique en tant que mission transversale du Gouvernement fédéral allemand**

Dans l'esprit d'une approche politique cohérente du Gouvernement fédéral allemand, le BMZ apporte sa contribution à une meilleure cohérence entre les politiques étrangère, de développement et de sécurité. Il appuie une concertation plus étroite en ce qui concerne les politiques économique, commerciale, migratoire, agricole, climatique, sanitaire, éducative et culturelle liées à l'Afrique et avec celles-ci. Outre la coopération concrète avec les différents États et organisations internationales, ceci s'applique entre autres aux préoccupations communes, tels que le renforcement du partenariat entre l'UE et l'Afrique, ainsi que l'Architecture africaine de paix et de sécurité, la coopération avec l'UA, la promotion des investissements et du secteur privé ou le nouvel instrument financier de soutien à l'action extérieure de l'UE IVCDI (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale). La coordination désormais éprouvée de la politique allemande pour l'Afrique au niveau des Secrétaires d'État au sein du « Cercle interministériel consacré à l'Afrique » du Gouvernement fédéral allemand sous la direction du Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA) et le BMZ sera poursuivie.

Le BMZ examinera la mise en œuvre de sa Stratégie pour l'Afrique en associant activement des partenaires externes à la suite de ce processus.

Impressum

PUBLIÉ PAR

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

RÉDACTION

BMZ, Division 200 « Principes et initiatives relatifs à l'Afrique »

MISE À JOUR

Janvier 2023

IMPRESSION

Imprimé sur du papier certifié Ange bleu

CONCEPTION

FLMH Labor für Politik und Kommunikation, Berlin

SIÈGES DU MINISTÈRE

→ BMZ Bonn

Dahlmannstraße 4

53113 Bonn

Allemagne

Tél. : +49 228 99535-0

Fax : +49 228 99535-3500

→ BMZ Berlin | bâtiment Europahaus Stresemannstraße 94

10963 Berlin

Allemagne

Tél. : +49 228 18535-0

Fax : +49 228 18535-2501

CONTACT

poststelle@bmz.bund.de

Cette publication est publiée par le Gouvernement fédéral allemand dans le cadre de ses relations publiques. Cette publication est fournie gratuitement et n'est pas destinée à la vente. Elle n'est pas autorisée à être utilisée à des fins de publicité électorale par des partis ni par des agents électoraux pendant une campagne électorale. Ceci s'applique aux élections législatives pour le Bundestag, aux élections des Landtag et aux élections municipales, ainsi qu'aux élections du Parlement européen.